

Sylvie
GAUCHER
On continue !
ensemble !

QUESTIONNAIRE ASSOCIATION REVV – ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Commune : Guilherand-Granges

Nom de la liste – Union d'action municipale – On continue ensemble !

Candidat en tête de liste : Sylvie GAUCHER

Organisation de la mobilité

Général

- 1. Quelles mesures prendrez-vous pour inciter la population à utiliser d'autres moyens de déplacements que la voiture individuelle ?**

A Guilherand-Granges, nous sommes mobilisés depuis longtemps sur les questions de mobilité partagée. Nous comptons amplifier nos actions sur le sujet en rendant encore plus attractif la tarification des bus, en continuant à laisser davantage de places sécurisées aux vélos et aux piétons et en apaisant la circulation des voitures sur les principaux axes de circulation.

- 2. Donnez-vous la priorité à ces modes en leur allouant plus de budgets et plus d'espace en site propre, donc en prenant des budgets et de la place à la voiture ?**

Les deux principaux chantiers du mandat qui s'achève – 1^{er} tronçon de la déviation Guilherand-Granges / St Péray / Cornas et réfection de l'avenue de la République – ont été des opportunités pour créer des sites propres partagés pour les modes actifs. D'autres travaux ont permis la création de trottoirs et de voies cyclables, inexistantes auparavant (Sud Avenue Sadi Carnot) ou de zone 30 (rue Jean Moulin). Nous avons aussi ouvert un passage souterrain réservé aux piétons et cycles, sous la voie ferrée, en lieu et place de l'ancien passage à niveaux entre Guilherand-Granges et Soyons. Nous comptons poursuivre les aménagements de voirie sur le modèle de ces dernières réalisations, en pensant notre budget de manière transverse.

3. Soutenez-vous les projets routiers tels que le carrefour des Couleures, l'échangeur de Montélier et le troisième pont ? Pour Quelles raisons ?

Avec les élus actuels de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, nous soutenons la création d'un 3^{ème} pont au nord du territoire de la Communauté de Communes. Les études menées par le SCOT démontre qu'il permettrait un désengorgement du Pont Mistral, de l'avenue de la République côté Ardèche, des boulevards et de l'avenue du Tricastin côté Drôme, ainsi que du barrage de la Roche de Glun. Ce 3^{ème} pont est donc synonyme de moins de voitures en milieu urbain. Il permettrait d'imaginer une nouvelle place pour les bus et les vélos sur le pont Mistral.

4. Généraliserez-vous les zones 30 au centre-ville et aux quartiers résidentiels ?

Oui. Nous avons pour projet d'étendre les portions de zone 30 déjà existantes pour n'en faire qu'une seule sur un secteur élargi Est-Ouest, de part et d'autres de l'avenue de la République et de l'avenue Clemenceau, et Nord-Sud (Nord Sadi Carnot et De Gaulle-Curie).

5. Allez-vous passer votre commune en « ville 30 » (le 30 Km/h devient la règle, 50 l'exception) ?

Avec la généralisation d'une grande zone 30, une large partie de la commune, la plus circulante, sera règlementée à 30 km/h.

6. Créez-vous des zones de rencontre dans les quartiers commerçants ?

La Ville de Guilherand-Granges n'a pas un tissu commerçant dense et centralisé justifiant la création de zones de rencontre.

7. Combien de parking relais installerez-vous en périphérie ? Dans quel délai et avec quel moyen de liaison vers le centre-ville ?

Les parcs-relais sont de la compétence de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, en lien avec Valence Romans Déplacement. Un parc relais vient d'être réalisé à St Péray, sur la Maladière. Un second serait nécessaire du côté de Soyons/Guilherand-Granges.

Réduction des nuisances automobiles

8. Quelles mesures dissuasives prendrez-vous pour que l'utilisation de la voiture en ville ne soit plus un réflexe systématique pour la plupart des automobilistes ?

Nous préférons inciter, faciliter les déplacements alternatifs à la voiture plutôt que dissuader ou interdire. C'est donc à travers une action transverse et globale (aménagement des voiries, parc-relais, infrastructures pour les vélos, développement des transports en commun...) que nous arriverons à rendre les déplacements à pieds, à vélo ou en bus plus attractif que la voiture.

9. Supprimerez-vous ou augmenterez-vous le stationnement automobile en surface ? Dans quelles proportions ?

Nous n'avons pas prévu d'augmenter le nombre de places de stationnement automobile à Guilhaud-Granges.

10. A combien fixerez-vous le forfait post stationnement ?

Le stationnement à Guilhaud-Granges est gratuit ou à durée limitée, en zone bleue.

11. Allez-vous rendre la traversée des quartiers d'habitations impossible pour les voitures ? Quels quartiers ?

La plupart des quartiers d'habitations sont accessibles par des voies de desserte uniquement et non par des voies de transit. De ce fait, la circulation se fait naturellement sur les axes principaux et se reporte très peu, voire pas du tout, dans les zones d'habitations.

12. Quels choix d'équipements de limitation de vitesse choisirez-vous ? Chaussidoux, plateaux traversant, coussins berlinois, feux régulateurs, radars automatiques ?

Il n'y a pas une seule solution parce qu'il n'y a pas un seul et même profil de voie. Toutes les solutions proposées sont mises en œuvre sur la commune, avec des effets plus ou moins satisfaisants.

13. Comment lutterez-vous contre le stationnement sauvage sur les aménagements cyclables et piétonniers ? Campagne de sensibilisation des automobilistes ? Brigade dédiée ? Mise en fourrière systématique ? Caméras d'auto-verbalisation ?

La commune ne dispose pas de fourrière automobile. La verbalisation systématique est la règle.

Bus

14. Quelles actions concrètes mènerez-vous pour encourager l'usage des bus en remplacement de la voiture ?

Les transports en commun sont de la compétence de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, déléguée à Valence Romans Déplacement. Ils sont donc gérés au niveau intercommunal. Il est envisagé une nouvelle baisse significative de l'abonnement annuel plein tarif et tarif réduit ; ce dernier sera élargi aux personnes de plus de 65 ans. La première baisse avait eu un réel impact sur l'augmentation du nombre de voyageurs. L'ouverture de nouveaux parkings-relais est également programmée. Le cadencement de lignes pourra être amélioré. Le renouvellement du parc de bus, plus écologique et offrant des services de haut niveau est aussi un facteur

d'attractivité du bus tout comme la sécurité dans les bus, grâce à une convention entre notre Police Municipale et VRD.

15. Appuierez-vous l'augmentation de la densification des lignes de bus : cadencement augmenté, horaires élargis ?

Oui si la situation le justifie.

16. Appuierez-vous la mise en place des bus express entre Valence et les communes des alentours ? Quelles communes ?

Des bus express ouverts aux scolaires et aux voyageurs existent déjà entre Valence et Guilherand-Granges. Nous pourrions appuyer de nouveaux express auprès de VRD si nécessaire.

17. Proposerez-vous la gratuité du réseau et dans ce cas comment compenserez-vous la diminution des recettes et comment financerez-vous les améliorations du réseau ?

Comme évoqué plus haut, nous ne proposerons pas la gratuité du réseau mais une tarification très attractive avec un abonnement annuel à 160 € / an en tarif plein et 80 € / an en tarif réduit. Les seniors de 65 ans et plus pourront accéder à ce tarif réduit. Cette solution nous permettra de poursuivre la modernisation du réseau et des bus, avec notamment l'achat de bus à faible émission uniquement.

Train

18. Quelles actions concrètes mènerez-vous pour encourager l'usage du train pour les déplacements domicile-travail ?

La Ville de Guilherand-Granges ne possède pas de gare mais soutient le projet de la Région d'ouvrir une ligne de trains de voyageurs côté Ardèche, depuis Le Teil, en passant par Cruas et Le Pouzin pour rejoindre Valence Ville et Valence TGV.

19. Engagez-vous VRD dans la création d'un syndicat de transport avec la Région pour développer un réseau express de train sur l'agglomération ?

Ces discussions doivent avoir lieu dans le cadre de la prochaine gouvernance de VRD. De plus, nous n'avons pas, à ce jour, d'éléments nous permettant de nous prononcer sur cette question.

20. Appuierez-vous la création d'un réseau express régional sur l'étoile ferroviaire de Valence ?

Oui, à condition que l'Ardèche soit incluse dans ce projet, via une ligne de voyageurs depuis le Teil.

21. Appuiez-vous la réouverture de la gare ferroviaire voyageurs de Saint-Marcel-les-Valence comme prévu au PDU ? A quelle échéance ?

Tout ce qui va dans le sens d'un service public ferroviaire de proximité aura notre soutien et devra recueillir l'avis favorable des communes concernées, en lien avec les intercommunalités et Valence Romans Déplacement pour être défendu auprès du Conseil Régional.

22. Appuiez-vous la création d'arrêt de trains à Bourg-lès-Valence et Saint-Marcel-lès-Valence?

Même réponse que la question précédente.

23. Appuiez-vous la création d'une vélo-station en gare de Valence Ville ? Avec combien de places sécurisée ?

Oui

Ecoles

24. Quelles actions mènerez-vous pour que les parents soient moins tentés d'amener leurs enfants à l'école en voiture ?

Nous promovons le pédi-bus qui doit être d'abord et avant tout une initiative des parents d'élèves. Nous mettrons à leur disposition des kits pour être visible, à pieds et à vélos. Nous sommes également très attentifs aux aménagements et à la sécurisation des cheminements piétons et cycles aux abords des écoles.

25. Réduirez-vous l'offre de stationnement automobile aux abords immédiats des entrées d'écoles ?

Non.

26. Comment réduirez-vous la circulation à proximité des écoles aux heures d'affluence ? Y interdirez-vous la circulation ?

Inciter les déplacements à pieds, à vélos ou en bus est la seule solution pour réduire la circulation à proximité des écoles. Interdire la circulation aux heures d'affluence n'est pas envisageable étant donné la situation des écoles à Guilhaud-Granges.

27. Comment sécuriserez-vous les déplacements non motorisés aux abords des écoles ?

Les abords des écoles de Guilherand-Granges sont globalement bien sécurisées. Des améliorations sont prévues en particulier à l'école du Vivarais, dont le projet a été co-construit avec les enseignants, parents, enfants, personnel municipal. L'idée est de séparer les flux piétons et cycles des flux de voitures. Nous souhaitons appliquer cette méthode de co-construction aux autres écoles.

28. Equiperez-vous les écoles d'abris vélos plus adaptés ?

Oui

29. Encouragerez-vous les écoles à participer au challenge mobilité de la région ? Comment ?

La Ville de Guilherand-Granges participe déjà au challenge Mobilité et pourra élargir sa communication sur le sujet aux écoles, en incitant parents, enfants et enseignants à y participer.

30. Encouragerez-vous la création de pédi-bus et de vélo-bus en mettant du personnel à disposition ?

Oui nous encouragerons la création de pédi-bus et de velo-bus sur initiative des parents souhaitant les mettre en place et les encadrer. La collectivité est prête à les accompagner par la mise à disposition de matériel ou l'aménagement de travaux pour des continuités cycles et piétons sur le chemin des écoles.

31. Aiderez-vous les écoles à former les enfants à la mobilité à vélo ?

Oui, nous le faisons déjà.

Politique cyclable

Général

1. Réduirez-vous la place de la voiture pour l'affecter aux aménagements cyclables ?

Nous l'avons déjà fait durant ce mandat et poursuivrons sur cette voie.

2. Quel budget par an et par habitant consacrez-vous aux aménagements cyclables ?

Hors aménagements de voirie (qui traiteront systématiquement la place du vélo), environ 5 € / an / habitant.

3. Quelles opérations mènerez-vous pour encourager la population à utiliser le vélo plutôt que la voiture ?

Une signalisation verticale comparative piéton / vélo / voiture indiquant les temps de parcours moyens est envisagé sur des itinéraires significatifs. Nous prévoyons aussi une campagne de communication pour un guide « bien circuler à pied et à vélo à Guilhaierand-Granges ».

4. Proposerez-vous le forfait mobilité durable aux employés de la commune qui utilisent le vélo pour leurs déplacements domicile-travail ?

La ville de Guilhaierand-Granges a mis en place l'indemnité kilométrique vélo pour ses agents.

Intercommunalité

5. Consulterez-vous VRD pour tous les travaux de voirie et en particulier les aménagements cyclables ?

Oui. La voirie est de compétence communautaire à Rhône-Crussol. VRD est déjà associé.

6. Etes-vous prêt à déléguer la compétence voirie (maîtrise d'ouvrage) à l'intercommunalité (VRA ou CCRC) en suivant les prescriptions de VRD ?

La compétence voirie est déjà communautaire et les prescriptions de VRD suivies dans la majorité des cas.

7. Quel budget proposerez-vous pour sécuriser les 3 axes cyclables structurants définis par VRD ? Pour une réalisation complète sécurisée et en site propre à quelle échéance ?

Guilhaierand-Granges est concernée par l'itinéraire 2 Chabeuil / Valence / Cornas qui traverse l'Avenue de la République. La 2^{ème} tranche de l'avenue a permis la réalisation d'un site propre partagé piétons et cycles. Il reste à traiter la 1^{ère} portion, entre le pont Mistral et le carrefour Dumas/Crussol, dont le profil de voirie ne permet pas un site propre. C'est la raison pour laquelle nous traiterons cette portion en zone 30.

8. Appuierez-vous la création d'un réseau vélo en site propre, continu et sécurisé entre Valence et les communes alentours ?

Oui

Aménagements cyclables

9. Généraliserez-vous les doubles sens cyclables dans toute la ville ?

Nous souhaitons mettre en œuvre un plan de déplacement à pied et à vélo, communiqué à la population (Cf. question 2.3). Le double sens cyclable sera un outil mais il ne sera pas généralisé car toutes les voiries ne le nécessitent pas.

10. Mettrez-vous en place des « cédez-le-passage cycliste aux feux » sur la majorité des carrefours à feux ?

Oui

11. Systématiserez-vous les sas vélo à tous les feux ? Renoverez-vous les sas existants ?

Oui

12. Rendez-vous les pistes cyclables non obligatoires pour les cyclistes ?

Non car la collectivité consacre des budgets conséquents aux aménagements de voirie, notamment pour que les voies soient partagées et lisibles par tous. Les contribuables ne comprendraient pas pourquoi la ville mobilise des financements pour des aménagements facultatifs.

13. Systématiserez-vous les bandes de sécurité de 50 cm entre les bandes cyclables et les places de stationnement automobile pour protéger les cyclistes contre l'ouverture des portières ?

Oui à chaque fois que la voirie le permettra.

14. Positionnerez-vous des logos vélos au centre des voies de circulation lorsque la largeur ne permet pas un dépassement sûr ou que la présence de stationnement présente un danger à cause de l'ouverture de portières ?

Oui. C'est déjà le cas sur certaines voies.

15. Créez-vous une signalétique systématique pour les déplacements à vélo ?

Cette signalétique est à déployer progressivement dans le cadre de notre plan de déplacement à pied et à vélo que nous communiquerons à la population (Cf. questions 2.3 et 2.9).

Information des cyclistes

16. Avec quels moyens ferez-vous la promotion des déplacements à vélo ? Bulletin municipal, affichage public, fête du vélo, etc... ?

Nous déploierons des moyens de communication spécifique (Cf. question 2.3 et 2.9) en s'appuyant aussi sur nos moyens traditionnels (magazine, réseaux sociaux, panneau électronique...)

17. Quelles mesures prendrez-vous pour participer à la formation des cyclistes ? Sur quels thèmes ?

Nous axons nos actions de formation sur la jeunesse, dans les écoles et au collège. Nous menons régulièrement des campagnes de formations et d'informations. Nous les poursuivrons.

Stationnement des vélos

18. Augmenterez-vous dans le PLU les exigences en matière de stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs ? Dans quelles proportions ?

Oui, nous devons renforcer notre réglementation en matière de stationnement sécurisé pour les vélos dans les logements neufs.

19. Combien de box à vélo installerez-vous sur l'espace public de la commune ?

Nous avons à ce jour une box installée à Guilherand-Granges. Nous avons très peu de demandes mais nous sommes prêts à en installer une à chaque fois qu'un besoin significatif nous sera signalé.

20. Dans certaines rues désertées par les commerces, créez-vous des stationnements vélos sécurisés en utilisant des fonds de commerce inoccupés ?

Nous ne sommes pas concernés par cette problématique.

21. Réaffecterez-vous des places de stationnement automobile à l'installation d'arceaux ou de box à vélos ?

Oui à chaque fois que des besoins s'exprimeront.

Lutte contre le vol

22. Ferez-vous des campagnes d'information pour la prévention du vol des vélos via l'affichage public et le bulletin municipal ?

Oui, en lien avec notre projet de guide d'informations sur les déplacements à pieds et à vélos.

23. Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos retrouvés ?

Oui

24. Impliquerez-vous la Police Municipale dans la lutte contre le vol en devenant opérateur de marquage ?

Il nous semble que ce n'est pas à la collectivité d'assurer cette mission.

Concertation sur les aménagements

25. REVV souhaite rencontrer régulièrement les services techniques en présence des élus référents pour discuter des aménagements. Organiserez-vous de telles rencontres ?

Oui. C'est déjà le cas.

26. Consulterez-vous REVV en amont chaque fois que des travaux concernant les déplacements seront envisagés ? Organiserez-vous des réunions de chantier ?

Oui. C'est aussi le cas.